



Publié le : 24/12/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

La séance est ouverte à 18h et levée à 22h23

Etaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX (à compter de la question n°2), **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°7), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°6), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°2), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI (à compter de la question n°5), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°12 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO (à compter de la question n°7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°7), M. Damien HUGUET (à compter de la question n°7), M. Jean-Emmanuel JARAMAGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°2), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°7), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°7), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Anne VIGNOT, Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°33 incluse), **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°7), **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN représenté par Mme Laetitia LARROCHE suppléante, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod :** M. Hugues TRUDET (à compter de la question n°6 et jusqu'à la question n°7 incluse), **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ (à compter de la question n°2), **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°2), **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK représentée par M. Eric BADET suppléant, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), **Pirey :** M. Patrick AYACHE (à compter de la question n°7), **Pouilly-Français :** M. Yves MAURICE, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY (à compter de la question n°7), **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°56 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Besançon :** M. Hasni ALEM, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN,

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote : **Besançon :** M. Hasni ALEM à M. Aurélien LAROPPE, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n°26), Mme Nadia GARNIER à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°9), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n°6 incluse), M. Gilles SPICHER à M. Yannick POUJET, M. André TERZO à Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, **Champoux :** M. Romain VIENET à M. Patrick CORNE, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT à Mme Julie CHETTOUH, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n° 6 incluse), **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET à M. Patrick AYACHE, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND (jusqu'à la question n°6 incluse), **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN à M. Jacques ADRIANSEN

Délibération n°2025/2025.00401
Rapport n°16 - Décision Modificative n°3 de 2025

16
Décision Modificative n°3 de 2025

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°1	19/11/2025	Favorable
Bureau	27/11/2025	Favorable

Résumé :

La Décision Modificative n°3 s'équilibre, tous mouvements confondus, à hauteur de + 1,2 M€ en fonctionnement et - 1,7 M€ en investissement sur le budget principal, et + 161 K€ en fonctionnement et + 1,9 M€ en investissement sur les budgets annexes (Transports, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain).

La présente décision modificative présente principalement un caractère technique, à travers des propositions d'ajustements à prévoir comme chaque année en fin d'exercice comptable (constatation de recettes notifiées, ajustements de crédits de paiement, redéploiements de crédits afin d'en optimiser l'utilisation tant en investissement qu'en fonctionnement, ...). Elle permet également d'engager les dernières opérations sur l'année 2025, dont l'intégration de la valorisation des travaux réalisés en régie.

La Décision modificative n°3 est la dernière phase d'ajustement budgétaire de l'exercice 2025 après le Budget primitif et les Décisions modificatives n°1 et 2. Elle s'équilibre, en dépenses, à + 1,2 M€ en fonctionnement et - 1,7 M€ en investissement sur le budget principal, et + 161 K€ en fonctionnement et + 1,9 M€ en investissement sur les budgets annexes.

I. Budget principal

A/ L'ajustement en recettes et en dépenses de l'Attribution de Compensation (AC), conformément au rapport présenté à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et l'ajustement de coûts et refacturation des services communs.

Le coût des services communs est réajusté, comme chaque année, en tenant compte des coûts réels du Compte administratif de l'année précédente, soit de l'exercice 2024.

Concernant la Ville de Besançon, l'AC versée par la Ville et perçue par GBM en fonctionnement est ajustée à hauteur de - 117 K€ avec la prise en compte des coûts définitifs des services communs pour 2025 (- 187 K€) et des charges liées à l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (+ 63 K€).

Le coût des mises à disposition de personnel et l'ajustement des coûts des services communs sont revus à la hausse à hauteur de + 8 K€ en dépenses et à la baisse en recettes à hauteur de - 6 K€.

Par ailleurs, les refacturations au Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre des services communs sont également ajustées avec une recette supplémentaire de + 15 K€ pour GBM.

B/ Ajustements d'inscriptions budgétaires

La Décision modificative prévoit des redéploiements de crédits entre chapitres budgétaires au sein de la section de fonctionnement à hauteur de 3 K€, pour l'attribution d'une subvention au Centre de recherches juridiques de Franche-Comté concernant la journée de lancement du dictionnaire juridique éclectique franco-suisse à Besançon.

Des redéploiements entre sections de fonctionnement et d'investissement (79 K€), et au sein de la section d'investissement (41 K€), permettant d'optimiser l'utilisation des crédits, sont également prévus :

- dans le domaine de l'environnement, 83 K€ pour abonder les crédits d'investissement du fonds climat ;
- dans le domaine culturel, pour abonder le fonds de soutien à l'investissement en matériel instrumental des écoles de musique à hauteur de 7 K€ ;
- pour le Conservatoire, 31 K€ pour financer de nouvelles acquisitions de praticables pour la scène de l'auditorium et d'instruments, ainsi que pour le solde du contentieux lié à la construction du bâtiment.

Dans le domaine du sport, une nouvelle inscription en dépense est prévue pour le versement d'une subvention de fonctionnement de 10 K€ à l'Amicale Cycliste Bisontine qui organisera en février 2026 un trophée de France de cyclo-cross sur le complexe sportif Michel Vautrot.

Cette décision modificative permet également l'inscription du premier versement de 758 K€ relatif à l'augmentation du capital d'AKTYA décidée lors du Conseil Communautaire du 6 novembre 2025.

Dans le domaine de la voirie, 442 K€ de dépenses d'équipement sont inscrites en parallèle de l'inscription de recettes nouvelles, s'agissant des fonds de concours des communes, de la part de taxe d'aménagement retenue sur Chatillon le Duc au titre de l'opération « Bois de Choumois » et du remboursement du SYDED concernant les travaux de désamiantage de la rue de Dole.

En matière de développement des énergies renouvelables, un complément de 55 K€ est inscrit sur le projet d'installation d'une ombrière sur le parking de covoiturage de Miserey-Salines, ainsi qu'une diminution de 130 K€ sur les avances en compte courant d'associés du projet photovoltaïque des Andiers, compte tenu du plan de financement ajusté de l'opération portée par la société de projet.

Par ailleurs, **des ajustements de Crédits de Paiement (CP) sont réalisés par glissement sur les exercices suivants** en fonction des calendriers d'avancement des travaux à hauteur de 5,7 M€ nets (- 9,1 M€ en dépenses et - 3,4 M€ en recettes). Ces ajustements concernent principalement les Autorisations de Programme (donnant lieu à délibération spécifique de révision d'AP pour une annulation nette de crédits de - 4,4 M€) et sur certaines opérations pluriannuelles pour - 1,3 M€ nets (ajustements des versements dans le cadre du CPER santé, acquisitions foncières ...) correspondant à des ajustements du PPIF pour sa partie investissement. Ces crédits sont à réinscrire sur les exercices suivants, principalement sur 2026.

C/ Opérations comptables équilibrées en dépenses et recettes (écritures d'ordre) :

Les opérations comptables concernées sont neutres budgétairement, avec une inscription totale de 1,5 M€ en dépenses et en recette. Elles concernent :

- les travaux d'investissement en régie : chaque année, une partie des travaux d'investissement de Grand Besançon Métropole est réalisée directement par le personnel de la collectivité qui utilise des fournitures et matériaux dont les dépenses sont mandatées en fonctionnement. Ces dépenses, qui s'élèvent à 1,3 M€, sont ensuite transférées et valorisées en investissement par une opération comptable. *Le détail de ces travaux en régie est présenté en annexe 2.*
- les avances sur marchés pour 0,2 M€.

D/ Nouvel équilibre du budget principal (présentation par chapitre en annexe)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de 1,2 M€. Le besoin de financement par emprunt n'est pas modifié avec un équilibre de la section d'investissement se réalisant par l'utilisation de l'enveloppe pour investissements à venir.

II. Budget annexe Transports

A/ Ajustements d'inscriptions budgétaires

Un ajustement de crédits est proposé en fonctionnement pour 30 K€ pour un reversement de versement mobilité et un ajustement des charges de personnel, financés par une diminution des dépenses imprévues de la section de fonctionnement.

En matière d'investissement, des virements de crédits entre chapitres sont inscrits à hauteur de 220 K€, notamment pour l'opération de création du 4^{ème} terminus.

B/ Opérations financières équilibrées en dépenses et recettes (écritures d'ordre) :

Des crédits équilibrés en dépenses et recettes sont inscrits afin de constater comptablement la cession d'un terrain (5 K€ en écritures d'ordre entre sections), ainsi que les avances sur marchés (26 K€ en écritures d'ordre en investissement).

C/ Nouvel équilibre (présentation par chapitre en annexe)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est diminué de - 5 K€.
Le recours à l'emprunt n'est pas modifié.

III. Budget annexe Eau

A/ Ajustements d'inscriptions budgétaires

Un ajustement de crédits est proposé en fonctionnement pour 43 K€ pour des annulations de titres sur exercices antérieurs.

B/ Opérations financières équilibrées en dépenses et recettes (écritures d'ordre) : travaux en régie

Des ajustements de crédits liés aux travaux en régie sont proposés pour 60 K€ (écritures d'ordre équilibrées en recettes et dépenses).

C/ Nouvel équilibre (présentation par chapitre en annexe)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de + 60 K€.
L'équilibre de la décision modificative est financé par le résultat de fonctionnement de 2024 repris au Budget primitif 2025 sans modification du recours à l'emprunt.

IV. Budget annexe Assainissement

A/ Opérations financières équilibrées en dépenses et recettes (écritures d'ordre) : travaux en régie

Tout comme pour le budget Eau, il est proposé d'ajuster les crédits liés aux travaux en régie, pour 59 K€ (écritures d'ordre équilibrées en recettes et dépenses).

B/ Nouvel équilibre (présentation par chapitre en annexe)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de + 59 K€.
Le recours à l'emprunt n'est pas modifié.

V. Budget annexe Chauffage Urbain

A/ Opérations financières équilibrées en dépenses et recettes (écritures d'ordre) :

Des crédits équilibrés en dépenses et recettes d'investissement sont inscrits afin de constater comptablement les avances sur marchés (1,7 M€ en écritures d'ordre).

B/ Nouvel équilibre (présentation par chapitre en annexe)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié. Le recours à l'emprunt n'est pas modifié.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve :

- **la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2025 par chapitre, tel que présenté en annexe 1, et conformément aux documents budgétaires ;**
- **l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2025 sur le budget principal et les budgets annexes Transports, Eau et Assainissement.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention* : 0

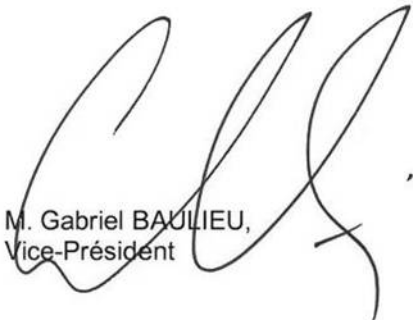
Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

M. Gabriel BAULLIEU,
Vice-Président



Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon



Annexe 2 - Travaux en régie

BUDGET PRINCIPAL						
SERVICE	D/R	IMPUTATION	MATERIEL €	FOURNITURES €	MAIN D'OEUVRE €	TOTAL €
Grands Travaux	D	040 01 2031	0,00	0,00	31 949,00	31 949,00
Grands Travaux	D	040 01 21316	0,00	0,00	2 642,00	2 642,00
Grands Travaux	D	040 01 21351	0,00	0,00	19 007,00	19 007,00
Grands Travaux	D	040 01 2151	0,00	0,00	416 188,00	416 188,00
Grands Travaux	D	040 01 2152	0,00	0,00	39 672,00	39 672,00
Grands Travaux	D	040 01 2314	0,00	0,00	25 509,00	25 509,00
Voirie	D	040 01 2151	40 247,00	63 436,00	441 237,00	544 920,00
Voirie	D	040 01 2152	6 615,00	102 146,00	98 504,00	207 265,00
Total dépenses d'investissement :			46 862,00	165 582,00	1 074 708,00	1 287 152,00
	R	042 01 721	0,00	0,00	31 949,00	31 949,00
	R	042 01 722	46 862,00	165 582,00	1 042 759,00	1 255 203,00
BUDGET EAU						
Eaux	D	040 21351	0,00	0,00	44 279,00	44 279,00
Eaux	D	040 21531	0,00	0,00	311 353,00	311 353,00
Grands Travaux	D	040 21531	0,00	0,00	3 996,00	3 996,00
Total dépenses d'investissement :			0,00	0,00	359 628,00	359 628,00
	R	042 722	0,00	0,00	359 628,00	359 628,00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Assainissement	D	040 21351	0,00	0,00	74 536,00	74 536,00
Assainissement	D	040 21532	0,00	0,00	367 729,00	367 729,00
Grands Travaux	D	040 21532	0,00	0,00	16 405,00	16 405,00
Total dépenses d'investissement :			0,00	0,00	458 670,00	458 670,00
	R	042 722	0,00	0,00	458 670,00	458 670,00

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	-58 835
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-9 264
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 670
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		-61 429
O	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 240 151
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		1 240 151
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 178 722

DEPENSES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-652 074
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500 900
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 083
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	-3 824 496
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	757 575
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-130 000
	45812 OPERATION SOUS MANDAT LEARNING CENTER	-10 500
	45814 OPERATION SOUS MANDAT REHABILITATION ESPACES PUBLICS	-500 000
	45817 OPERATION SOUS MANDAT MISE A NIVEAU DU BATIMENT DE METROLOGIE	550 000
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		-3 154 512
O	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 287 152
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	206 424
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		1 493 576
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		-1 660 936

RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 809
	73 IMPOTS ET TAXES	-117 239
SOUS TOTAL RECETTES REELLES		-108 430
O	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 287 152
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		1 287 152
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 178 722

RECETTES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-879 000
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 489
	45824 OPERATION SOUS MANDAT REHABILITATION ESPACES PUBLICS	-1 599 476
	45825 OPERATION SOUS MANDAT MISE A NIVEAU DU BATIMENT DE DROIT	-11 524
	45827 OPERATION SOUS MANDAT MISE A NIVEAU DU BATIMENT DE METROLOGIE	-789 000
SOUS TOTAL RECETTES REELLES		-3 107 511
O	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 240 151
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	206 424
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		1 446 575
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		-1 660 936

BA TRANSPORTS (en HT)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	012 Charges de personnel	20 000
	014 Attenuation de produits	10 000
	022 Depenses imprevués Fonctionnement	-30 000
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		0
O	023 Virement à la section d'investissement	-5 332
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 332
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		0

DEPENSES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	21 Immobilisations corporelles	220 000
	23 Immobilisations en cours	-220 000
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		0
O	041 Opérations patrimoniales	26 338
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		26 338
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		26 338

RECETTES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	021 Virement à la section de fonctionnement	-5 332
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 332
	041 Opérations patrimoniales	26 338
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		26 338
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		26 338

BUDGET EAU (en HT)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
R	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 000
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		43 000
O	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	59 628
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		59 628
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		102 628

DEPENSES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 628
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		59 628
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		59 628

RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 628
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		59 628
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		59 628

RECETTES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	59 628
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		59 628
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		59 628

BUDGET ASSAINISSEMENT (en HT)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	58 670
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		58 670
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		58 670

DEPENSES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	58 670
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE		58 670
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		58 670

RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	58 670
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		58 670
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		58 670

RECETTES INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		DM3 2025
O	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	58 670
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE		58 670
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		58 670

BUDGET CHAUFFAGE URBAIN (en HT)

DEPENSES INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	DM3 2025
o 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 749 662
SOUS TOTAL DEPENSES ORDRE	1 749 662
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 749 662

RECETTES INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	DM3 2025
o 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 749 662
SOUS TOTAL RECETTES ORDRE	1 749 662
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 749 662